



Association Promotion Langue des Signes

Maison des associations

4 rue Jules Ferry

71100 CHALON SUR SAONE

TEL: 07 49 25 89 71

Courriel: apls.lsf@laposte.net

site : www.langue-signes-chalon

BULLETIN D'ADHESION 2026-2027

Nouvelle adhésion	
--------------------------	--

Renouvellement	
-----------------------	--

Si vous souhaitez adhérer à l'association ou renouveler votre cotisation, nous vous remercions de bien vouloir :

- remplir le bulletin ci-dessous ainsi que l'autorisation « droit à l'image » (cf. verso),
- libeller un chèque de 12€ à l'ordre de « APLS »,
- renvoyer le tout à APLS, Maison des associations, 4 rue Jules Ferry 71100 CHALON sur Saône ou remettre cette fiche en main propre au président ou au trésorier de l'association (chèque ou espèces).

COTISATION ANNUELLE 2026-2027 : 12€

NOM :	Prénom :
ADRESSE : _____	
Code postal : _____ VILLE : _____	
Téléphone :	
Courriel :	

Cadre réservé à l'association APLS :	
Règlement :	Chèque N° :
Reçu le :	Espèces

.../...



ANNEE 2026-2027

AUTORISATION DE DROIT à L'IMAGE

Je soussigné.e,,

le cas échéant : représentant

résidant à l'adresse indiquée au verso,

☐ n'autorise pas l'APLS à utiliser mon/son image

☐ autorise gracieusement pour l'année scolaire 2026-2027 l'Association Promotion Langue des Signes (APLS), Maison des Associations, 4 rue Jules Ferry à CHALON SUR SAONE à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise l'APLS à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute forme et tout support connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation, soit l'APLS, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli.e de mes/ses droits et qu'aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes ne pourra être demandée.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, ne sommes lié.e.s par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon/son image ou de mon/son nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »